



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ ORGANIC MANDARIN OIL GREEN

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit	ORGANIC MANDARIN OIL GREEN
Numéro du produit	55730
Synonymes; marques commerciales	MANDARIN OIL GREEN ORGANIC IT, MANDARIN OIL GREEN
Numéro d'enregistrement REACH	01-2120074120-72-XXXX
Numéro CAS	8008-31-9
Numéro CE	284-521-0
FEMA	2657

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Produits de beauté Industrie Agro-Alimentaire Fragrance parfumerie

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur	Univar Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com
-------------	--

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence	SGS - +32 (0) 3575 55 55 (24h -Support dans la langue locale)
Numéro d'appel d'urgence national	Centre Antipoisons, Belgique Tel: 070 245 245.
Sds No.	55730

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques	Flam. Liq. 3 - H226
Dangers pour la santé humaine	Skin Irrit. 2 - H315 Skin Sens. 1 - H317 Asp. Tox. 1 - H304
Dangers pour l'environnement	Aquatic Chronic 2 - H411

2.2. Éléments d'étiquetage

ORGANIC MANDARIN OIL GREEN

Numéro CE 284-521-0

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement Danger

Mentions de danger

H226 Liquide et vapeurs inflammables.
 H315 Provoque une irritation cutanée.
 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
 H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
 H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Mentions de mise en garde

P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
 P261 Éviter de respirer les vapeurs/aérosols.
 P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
 P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau.
 P501 Éliminer le contenu/ récipient selon les réglementations nationales.

Contient

(R)-P-MENTHA-1,8-DIÈNE, P-MENTHA-1,4-DIENE, CITRAL, 2-PINENE, DODECANAL, CITRONELLOL, PARA CYMENE, p-MENTHA-1,5-DIENE, PIN-2-(10) ENE, (Z)-3,7-DIMETHYLOCTA-1,3,6,-TRIENE, p-MENTHA-1,4(8)-DIENE, GERANYL ACETATE, LINALOOL, MYRCENE, ALPHA-TERPINENE, NEROL, CARYOPHYLLENE, (Z)-3,7-DIMETHYLOCTA-2,6-DIENAL , 3,7,7-TRIMETHYLBICYCLO[4.1.0]HEPT-3-ENE, NERYL ACETATE, CITRONELLAL, P MENTHA 1(7) 2 DIENE, (4S)-1-METHYL-4-(6-METHYLHEPTA-1,5-DIEN-2-YL)CYCLOHEX-1-ENE, 5-ISOPROPYL-2-METHYLBICYCLO[3.1.0]HEX-2-ENE, 4-ISOPROPENYLCYCLOHEX-1-ENECARBALDEHYDE, (E)-DODEC-2-EN-1-AL, EUCALYPTOL

2.3. Autres dangers

Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

(R)-P-MENTHA-1,8-DIÈNE		30-60%
Numéro CAS: 5989-27-5	Numéro CE: 227-813-5	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119529223-47-XXXX
Facteur M (aigu) = 1	Facteur M (chronique) = 1	
Classification Flam. Liq. 3 - H226 Skin Irrit. 2 - H315 Skin Sens. 1 - H317 Asp. Tox. 1 - H304 Aquatic Acute 1 - H400 Aquatic Chronic 1 - H410		

ORGANIC MANDARIN OIL GREEN

P-MENTHA-1,4-DIENE		10-30%
Numéro CAS: 99-85-4	Numéro CE: 202-794-6	
Classification		
Flam. Liq. 3 - H226		
Repr. 2 - H361d		
Asp. Tox. 1 - H304		
P-MENTH-1-EN-8-YL ACETATE		1-5%
Numéro CAS: 80-26-2	Numéro CE: 201-265-7	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119977127-29-XXXX
Classification		
Aquatic Chronic 2 - H411		
(E)-DODEC-2-EN-1-AL		1-5%
Numéro CAS: 20407-84-5	Numéro CE: 243-797-2	
Facteur M (aigu) = 1		
Classification		
Skin Irrit. 2 - H315		
Eye Irrit. 2 - H319		
Skin Sens. 1B - H317		
Aquatic Acute 1 - H400		
CAMPHENE		1-5%
Numéro CAS: 79-92-5	Numéro CE: 201-234-8	
Facteur M (aigu) = 1	Facteur M (chronique) = 1	
Classification		
Flam. Sol. 2 - H228		
Eye Irrit. 2 - H319		
Aquatic Acute 1 - H400		
Aquatic Chronic 1 - H410		
(Z)-3,7-DIMETHYLOCTA-1,3,6,-TRIENE		1-5%
Numéro CAS: 3338-55-4	Numéro CE: 222-081-3	
Facteur M (aigu) = 1		
Classification		
Flam. Liq. 3 - H226		
Skin Irrit. 2 - H315		
Asp. Tox. 1 - H304		
Aquatic Acute 1 - H400		
Aquatic Chronic 2 - H411		

ORGANIC MANDARIN OIL GREEN

4-ISOPROPENYLCYCLOHEX-1-ENECARBALDEHYDE

1-5%

Numéro CAS: 2111-75-3

Numéro CE: 218-302-8

Classification

Skin Sens. 1B - H317

NERYL ACETATE

1-5%

Numéro CAS: 141-12-8

Numéro CE: 205-459-2

Classification

Skin Irrit. 2 - H315

Skin Sens. 1B - H317

Aquatic Chronic 3 - H412

DODECANAL

1-5%

Numéro CAS: 112-54-9

Numéro CE: 203-983-6

Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119969441-33-XXXX

Classification

Skin Irrit. 2 - H315

Eye Irrit. 2 - H319

Skin Sens. 1B - H317

CITRONELLOL

1-5%

Numéro CAS: 106-22-9

Numéro CE: 203-375-0

Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119453995-23-XXXX

Estimation de la toxicité aiguë (orale) :

DL₅₀ 3450 mg/kg, Orale, Rat

Estimation de la toxicité aiguë (cutanée) :

DL₅₀ 2650 mg/kg, Cutanée, Lapin

Classification

Skin Irrit. 2 - H315

Eye Irrit. 2 - H319

Skin Sens. 1 - H317

GERANYL ACETATE

1-5%

Numéro CAS: 105-87-3

Numéro CE: 203-341-5

Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119973480-35-XXXX

Classification

Skin Irrit. 2 - H315

Skin Sens. 1 - H317

Aquatic Chronic 3 - H412

ORGANIC MANDARIN OIL GREEN

NEROL 1-5%
Numéro CAS: 106-25-2 Numéro CE: 203-378-7
Classification Skin Irrit. 2 - H315 Eye Dam. 1 - H318 Skin Sens. 1B - H317
P-MENTH-1-EN-4-OL 1-5%
Numéro CAS: 562-74-3 Numéro CE: 209-235-5
Classification Acute Tox. 4 - H302 Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2 - H319
NONANAL 1-5%
Numéro CAS: 124-19-6 Numéro CE: 204-688-5
Classification Aquatic Chronic 3 - H412
CITRONELLAL 1-5%
Numéro CAS: 106-23-0 Numéro CE: 203-376-6
Classification Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2 - H319 Skin Sens. 1 - H317
CITRAL 1-5%
Numéro CAS: 5392-40-5 Numéro CE: 226-394-6 Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119462829-23-XXXX
Estimation de la toxicité aiguë (orale) : DL ₅₀ 6800 mg/kg, Orale, Rat Estimation de la toxicité aiguë (cutanée) : DL ₅₀ 2250 mg/kg, Cutanée, Lapin
Classification Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2 - H319 Skin Sens. 1 - H317

ORGANIC MANDARIN OIL GREEN

p-MENTHA-1,5-DIENE 1-5%		
Numéro CAS: 99-83-2		Numéro CE: 202-792-5
Classification Flam. Liq. 3 - H226 Asp. Tox. 1 - H304		
3,7,7-TRIMETHYLBICYCLO[4.1.0]HEPT-3-ENE 1-5%		
Numéro CAS: 13466-78-9		Numéro CE: 236-719-3
Facteur M (aigu) = 1		Facteur M (chronique) = 1
Classification Flam. Liq. 3 - H226 Skin Irrit. 2 - H315 Skin Sens. 1 - H317 Asp. Tox. 1 - H304 Aquatic Acute 1 - H400 Aquatic Chronic 1 - H410		
THYMOL 1-5%		
Numéro CAS: 89-83-8		Numéro CE: 201-944-8
Classification Acute Tox. 4 - H302 Skin Corr. 1B - H314 Eye Dam. 1 - H318 Aquatic Chronic 2 - H411		
DECANAL 1-5%		
Numéro CAS: 112-31-2		Numéro CE: 203-957-4
Estimation de la toxicité aiguë (orale) : DL ₅₀ 33320 mg/kg, Orale, Rat Estimation de la toxicité aiguë (cutanée) : DL ₅₀ 5040 mg/kg, Cutanée, Lapin		
Classification Eye Irrit. 2 - H319 Aquatic Chronic 3 - H412		
CARYOPHYLENE 1-5%		
Numéro CAS: 87-44-5		Numéro CE: 201-746-1
		Numéro d'enregistrement REACH: 01-2120745237-53-XXXX
Classification Skin Sens. 1 - H317 Asp. Tox. 1 - H304 Aquatic Chronic 4 - H413		

ORGANIC MANDARIN OIL GREEN

(Z)-3,7-DIMETHYLOCTA-2,6-DIENAL
1-5%

Numéro CAS: 106-26-3

Numéro CE: 203-379-2

Classification

Skin Irrit. 2 - H315

Eye Irrit. 2 - H319

Skin Sens. 1B - H317

LINALOOL
1-5%

Numéro CAS: 78-70-6

Numéro CE: 201-134-4

Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119474016-42-XXXX

Estimation de la toxicité aiguë (orale) :

 DL₅₀ 2790 mg/kg, Orale, Rat

Estimation de la toxicité aiguë (cutanée) :

 DL₅₀ 5610 mg/kg, Cutanée, Lapin

Classification

Skin Irrit. 2 - H315

Eye Irrit. 2 - H319

Skin Sens. 1B - H317

OCTANAL
1-5%

Numéro CAS: 124-13-0

Numéro CE: 204-683-8

Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119638272-38-XXXX

Classification

Flam. Liq. 3 - H226

Skin Irrit. 2 - H315

Eye Irrit. 2 - H319

Aquatic Chronic 2 - H411

(4S)-1-METHYL-4-(6-METHYLHEPTA-1,5-DIEN-2-YL)CYCLOHEX-1-ENE
1-5%

Numéro CAS: 495-61-4

Numéro CE: 610-461-5

Classification

Skin Irrit. 2 - H315

Skin Sens. 1 - H317

Asp. Tox. 1 - H304

1-METHYL 4-ISO PROPYL-1-CYCLOHEXEN-8-OL
1-5%

Numéro CAS: 98-55-5

Numéro CE: 202-680-6

Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119980717-23-XXXX

Classification

Skin Irrit. 2 - H315

Eye Irrit. 2 - H319

ORGANIC MANDARIN OIL GREEN

PARA CYMENE 1-5%		
Numéro CAS: 99-87-6		Numéro CE: 202-796-7
Classification Flam. Liq. 3 - H226 Acute Tox. 3 - H331 Repr. 2 - H361 Asp. Tox. 1 - H304 Aquatic Chronic 2 - H411		
ALPHA-TERPINENE 1-5%		
Numéro CAS: 99-86-5		Numéro CE: 202-795-1
Classification Flam. Liq. 3 - H226 Acute Tox. 4 - H302 Asp. Tox. 1 - H304 Aquatic Chronic 2 - H411		
P MENTHA 1(7) 2 DIENE 1-5%		
Numéro CAS: 555-10-2		Numéro CE: 209-081-9
Classification Flam. Liq. 3 - H226 Asp. Tox. 1 - H304		
METHYL N-METHYLANTHRANILATE 1-5%		
Numéro CAS: 85-91-6		Numéro CE: 201-642-6
Classification Aquatic Chronic 3 - H412		
p-MENTHA-1,4(8)-DIENE 1-5%		
Numéro CAS: 586-62-9		Numéro CE: 209-578-0
Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119982324-34-XXXX		
Facteur M (aigu) = 1		Facteur M (chronique) = 1
Classification Flam. Liq. 3 - H226 Skin Sens. 1B - H317 Asp. Tox. 1 - H304 Aquatic Acute 1 - H400 Aquatic Chronic 1 - H410		

ORGANIC MANDARIN OIL GREEN

5-ISOPROPYL-2-METHYLBICYCLO[3.1.0]HEX-2-ENE

1-5%

Numéro CAS: 2867-05-2

Numéro CE: 220-686-7

Classification

Flam. Liq. 3 - H226

Skin Sens. 1 - H317

2-PINENE

1-5%

Numéro CAS: 80-56-8

Numéro CE: 201-291-9

Facteur M (aigu) = 1

Facteur M (chronique) = 1

Classification

Flam. Liq. 3 - H226

Acute Tox. 4 - H302

Skin Irrit. 2 - H315

Skin Sens. 1 - H317

Asp. Tox. 1 - H304

Aquatic Acute 1 - H400

Aquatic Chronic 1 - H410

PIN-2-(10) ENE

1-5%

Numéro CAS: 127-91-3

Numéro CE: 204-872-5

Facteur M (aigu) = 1

Facteur M (chronique) = 1

Classification

Flam. Liq. 3 - H226

Skin Irrit. 2 - H315

Skin Sens. 1B - H317

Asp. Tox. 1 - H304

Aquatic Acute 1 - H400

Aquatic Chronic 1 - H410

MYRCENE

1-5%

Numéro CAS: 123-35-3

Numéro CE: 204-622-5

Classification

Flam. Liq. 3 - H226

Skin Irrit. 2 - H315

Eye Irrit. 2 - H319

Asp. Tox. 1 - H304

ORGANIC MANDARIN OIL GREEN**EUCALYPTOL TRT****<1%**

Numéro CAS: 470-82-6

Numéro CE: 207-431-5

Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119967772-24-XXXX

Estimation de la toxicité aiguë (orale) :

DL₅₀ 2480 mg/kg, Orale, Rat**Classification**

Flam. Liq. 3 - H226

Skin Sens. 1B - H317

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est présenté dans la section 16.

Nom du produit	ORGANIC MANDARIN OIL GREEN
Numéro d'enregistrement REACH	01-2120074120-72-XXXX
Numéro CAS	8008-31-9
Numéro CE	284-521-0
Commentaires sur la composition	Les données indiquées sont conformes aux dernières directives CE en date.

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours**

Inhalation	Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Consulter un médecin si les symptômes sont sévères ou persistent.
Ingestion	Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Donner quelques petits verres d'eau ou de lait à boire. Consulter un médecin si les symptômes sont sévères ou persistent.
Contact cutané	Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Laver la peau soigneusement à l'eau et au savon. Continuer à rincer. Consulter un médecin si les symptômes sont sévères ou persistent.
Contact oculaire	Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si les symptômes sont sévères ou persistent.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Ingestion	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
Contact cutané	Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée.
Contact oculaire	Peut provoquer une irritation oculaire temporaire.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin	Traiter en fonction des symptômes. Contacter immédiatement un spécialiste pour le traitement des intoxications, si de grandes quantités ont été ingérées ou inhalées
------------------------------------	--

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction**

Moyens d'extinction appropriés	Eteindre l'incendie avec de la mousse résistant aux alcools, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de l'eau diffusée.
---------------------------------------	--

ORGANIC MANDARIN OIL GREEN

Moyens d'extinction inappropriés Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion dangereux Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie Refroidir les conteneurs exposés à la chaleur avec de l'eau pulvérisée et enlever les de la zone d'incendie si cela peut être fait sans risque.

Equipements de protection particuliers pour les pompiers Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Suivre les précautions décrites dans cette fiche de données de sécurité pour manipuler sans danger. Eviter l'inhalation de vapeurs et le contact avec les yeux et la peau. Prévoir une ventilation suffisante.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Eviter le déversement ou l'écoulement dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau. Les déversements ou rejets incontrôlés dans les égouts doivent être immédiatement déclarés à l'Agence Environnement ou tout autre corps de régulation approprié.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage Absorber le déversement avec un matériau inerte, humide, non-combustible. Rincer la zone contaminée à grandes eaux. Collecter et mettre dans des conteneurs à déchets appropriés et sceller fermement. Prévoir une ventilation suffisante.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Collecter et éliminer le déversement comme indiqué en Section 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Eviter l'inhalation de vapeurs et le contact avec les yeux et la peau. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Prévoir une ventilation suffisante.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Se laver les mains et toute zone contaminée du corps avec de l'eau et du savon avant de quitter le lieu de travail.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement, dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Eviter l'exposition à des températures élevées ou à la lumière directe du soleil.

Classe de stockage Stockage de liquides inflammables.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

ORGANIC MANDARIN OIL GREEN

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

NONANAL

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): GVB 10 ppm 25 mg/m³

Limite d'exposition à court terme (15 minutes): GVB 15 ppm 38 mg/m³

PIN-2-(10) ENE

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): 20 ppm

GVB = Grenswaarden voor blootstelling aan chemische agentia.

PNEC

eau douce; 5.4 µg/l

eau de mer; 540 ng/L

Station d'épuration des eaux usées; 2.1 mg/l

Sédiments (eau douce); 1.3 mg/kg

Sédiments (eau de mer); 130 µg/kg

(R)-P-MENTHA-1,8-DIÈNE (CAS: 5989-27-5)

DNEL

Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 66.7 mg/m³

Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 9.5 mg/kg/jour

Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 16.6 mg/m³

Consommateur - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 4.8 mg/kg/jour

Consommateur - Orale; Long terme Effets systémiques: 4.8 mg/kg/jour

PNEC

eau douce; 14 µg/l

eau de mer; 1.4 µg/l

Station d'épuration des eaux usées; 1.8 mg/l

Sédiments (eau douce); 3.85 mg/kg

Sédiments (eau de mer); 0.385 mg/kg

Sol; 0.763 mg/kg

CITRAL (CAS: 5392-40-5)

DNEL

Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 9 mg/m³

Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 1.7 mg/kg/jour

Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 2.7 mg/m³

Consommateur - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 1 mg/kg/jour

Consommateur - Orale; Long terme Effets systémiques: 0.6 mg/kg/jour

PNEC

eau douce; 0.007 mg/l

eau de mer; 0.001 mg/l

Station d'épuration des eaux usées; 1.6 mg/l

Sédiments (eau douce); 0.125 mg/kg

Sédiments (eau de mer); 0.013 mg/kg

Sol; 0.021 mg/kg

CITRONELLAL (CAS: 106-23-0)

ORGANIC MANDARIN OIL GREEN

DNEL Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 1.7 mg/kg
Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets locaux: 0.14 mg/cm²
Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 9 mg/m³
Consommateur - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 1 mg/kg
Consommateur - Cutanée; Court terme Effets locaux: 0.14 mg/cm²
Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 2.7 mg/m³
Consommateur - Orale; Long terme Effets systémiques: 0.6 mg/kg

PNEC eau douce; 0.00868 mg/l
eau de mer; 0.00087 mg/l
Sol; 0.0267 mg/l
Station d'épuration des eaux usées; 4 mg/l

CITRONELLOL (CAS: 106-22-9)

DNEL Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 45.8 mg/kg/jour
Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 161.6 mg/m³
Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets locaux: 29.5 mg/cm²
Consommateur - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 27.5 mg/kg/jour
Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 47.8 mg/m³
Consommateur - Ingestion; Long terme Effets systémiques: 13.8 mg/kg/jour
Consommateur - Cutanée; Long terme Effets locaux: 29.5 mg/cm²

PNEC - eau douce; 0.0024 mg/l
- eau de mer; 0.00024 mg/l
- STP; 580 mg/l
- Sédiments (eau douce); 0.0256 mg/l
- Sédiments (eau de mer); 0.00256 mg/l
- Sol; 0.00371 mg/l

DECANAL (CAS: 112-31-2)

DNEL Industrie - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 24.9 mg/m³
Industrie - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 7 mg/kg p.c. /jour
Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 6.1 mg/m³
Consommateur - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 3.5 mg/kg p.c. /jour
Consommateur - Orale; Long terme Effets systémiques: 3.5 mg/kg p.c. /jour

PNEC - eau douce; 0.00117 mg/l
- eau de mer; 0.000117 mg/l
- Station d'épuration des eaux usées; 3.16 mg/l

DODECANAL (CAS: 112-54-9)

DNEL Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 49.7 mg/m³
Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 14.1 mg/kg p.c. /jour
Travailleurs - Cutanée, Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 0,00057 mg/cm²
Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 12.3 mg/m³
Consommateur - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 7 mg/kg p.c. /jour
Consommateur - Orale; Long terme Effets systémiques: 0.00028 mg/cm²
Consommateur - Orale; Long terme Effets systémiques: 7 mg/kg p.c. /jour

PNEC eau douce; 0.0035 mg/l
eau de mer; 0.00035 mg/l
Station d'épuration des eaux usées; 10 mg/l

ORGANIC MANDARIN OIL GREEN

GERANYL ACETATE (CAS: 105-87-3)

DNEL Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 62.59 mg/m³
 Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 35.5 mg/kg
 Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 15.4 mg/m³
 Consommateur - Cutanée; : 17.75 mg/kg
 Consommateur - Orale; : 8.9 mg/kg

PNEC - eau douce; 3.72 mg/l
 - eau de mer; 0.372 mg/l
 - Station d'épuration des eaux usées; 8 mg/l
 - Sédiments (eau douce); 0.442 mg/kg
 - Sédiments (eau de mer); 0.0442 mg/kg
 - Sol; 0.0859 mg/kg

LINALOOL (CAS: 78-70-6)

Commentaires sur les composants Aucune valeur limite d'exposition connue pour le (les) composant(s).

DNEL Industrie - Cutanée; Court terme Effets systémiques: 5 mg/kg/jour
 Industrie - Inhalatoire; Court terme Effets systémiques: 16.5 mg/m³
 Industrie - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 2.5 mg/kg/jour
 Industrie - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 2.8 mg/m³
 Consommateur - Cutanée; Court terme Effets systémiques: 2.5 mg/kg/jour
 Consommateur - Inhalatoire; Court terme Effets systémiques: 4.1 mg/m³
 Consommateur - Ingestion; Court terme Effets systémiques: 1.2 mg/kg/jour
 Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 0.7 mg/m³
 Consommateur - Ingestion; Long terme Effets systémiques: 0.2 mg/kg/jour
 Consommateur - Cutanée; Court terme Effets locaux: 15 mg/cm²
 Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets locaux: 15 mg/cm²
 Consommateur - Cutanée; Long terme Effets locaux: 15 mg/cm²

PNEC - eau douce; 0.2 mg/l
 - eau de mer; 0.02 mg/l
 - Sédiments (eau douce); 2.22 mg/kg
 - Sédiments (eau de mer); 0.222 mg/kg
 - Sol; 0.327 mg/kg
 - STP; > 10 mg/l

METHYL N-METHYLANTHRANILATE (CAS: 85-91-6)

DNEL Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 12 mg/m³
 Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 3.42 mg/kg/jour
 Population en général - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 2.12 mg/m³
 Population en général - Orale; Long terme Effets systémiques: 1.22 mg/kg/jour
 Population en général - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 1.22 mg/kg/jour

PNEC eau douce; 12.5 µg/l
 eau de mer; 1.25 µg/l
 Station d'épuration des eaux usées; 49.852 mg/l
 Sédiments (eau douce); 0.17 mg/kg
 Sédiments (eau de mer); 17 µg/l
 Sol; 26.7 µg/kg

OCTANAL (CAS: 124-13-0)

ORGANIC MANDARIN OIL GREEN

DNEL Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 1.3 mg/m³
 Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 0.37 mg/kg p.c. /jour
 Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 0.32 mg/m³
 Consommateur - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 0.19 mg/kg p.c. /jour
 Consommateur - Orale; Long terme Effets systémiques: 0.19 mg/kg p.c. /jour

PNEC eau douce; 0.00154 mg/l
 eau de mer; 0.000154 mg/l
 Station d'épuration des eaux usées; 3.16 mg/l

p-MENTHA-1,4(8)-DIENE (CAS: 586-62-9)

DNEL Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 5.12 mg/m³
 Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 1.45 mg/kg/jour
 Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 1.26 mg/m³
 Consommateur - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 0.73 mg/kg/jour
 Consommateur - Orale; Long terme Effets systémiques: 0.73 mg/kg/jour

PNEC eau douce; 5.2 µg/l
 eau de mer; 0.52 µg/l
 Station d'épuration des eaux usées; 3 mg/l
 Sédiments (eau douce); 0.581 mg/kg
 Sédiments (eau de mer); 58.1 mg/kg
 Sol; 113 µg/l

EUCALYPTOL TRT (CAS: 470-82-6)

DNEL Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 2 mg/kg
 Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 7.05 mg/kg
 Consommateur - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 1 mg/kg/jour
 Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 1.74 mg/m³

PNEC Station d'épuration des eaux usées; 10 mg/l
 Sol; 0.2 mg/kg
 eau douce; 0.057 mg/l
 eau de mer; 0.0057 mg/l
 Sédiments (eau douce); 0.06732 mg/kg
 Sédiments (eau de mer); 0.00673 mg/kg

8.2. Contrôles de l'exposition

Equipements de protection



Protection des yeux/du visage Porter des lunettes de sécurité conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact avec les yeux est possible. Lunettes de sécurité bien ajustées. Les équipements de protection pour les yeux et le visage doivent être conformes à la norme européenne NF EN 166.

ORGANIC MANDARIN OIL GREEN

Protection des mains	Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants, qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Porter des gants de protection imperméables résistants aux agents chimiques conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact cutané est possible. Caoutchouc nitrile. Caoutchouc butyle. Alcool polyvinylique (PVA). Pour protéger les mains contre les produits chimiques, les gants doivent être conformes à la norme européenne NF EN 374.
Autre protection de la peau et du corps	Porter les vêtements appropriés pour prévenir tout contact cutané.
Mesures d'hygiène	Se laver à la fin de chaque période de travail et avant de manger, fumer et utiliser les toilettes. Se laver les mains et toute zone contaminée du corps avec de l'eau et du savon avant de quitter le lieu de travail.
Protection respiratoire	Porter une protection respiratoire conforme à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique que l'inhalation de contaminants est possible. S'assurer que tous les équipements de protection respiratoires sont adaptés à l'usage auquel ils sont destinés et portent la marque "CE". Porter une protection respiratoire appropriée si la ventilation est pas insuffisante. EN 136/140/141/145/143/149

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Liquide.
Couleur	Vert. ou Foncé. Vert.
Odeur	Caractéristique.
Seuil olfactif	Pas d'information disponible.
pH	Pas d'information disponible.
Point d'éclair	49°C
Taux d'évaporation	Pas d'information disponible.
Facteur d'évaporation	Pas d'information disponible.
Inflammabilité (solide, gaz)	Pas d'information disponible.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Pas d'information disponible.
Autre inflammabilité	Pas d'information disponible.
Pression de vapeur	< 110 kPa @ 50°C
Densité relative	0.845 - 0.860 @ 25°C
Densité apparente	Pas d'information disponible.
Solubilité(s)	Insoluble dans l'eau.
Coefficient de partage	log Pow: 4.27 – 4.88
Température de décomposition	Pas d'information disponible.
Viscosité	< 7 mm ² /s @ 40°C
Propriétés explosives	N'est pas considéré comme explosif.

ORGANIC MANDARIN OIL GREEN

Explosif sous l'influence d'une flamme Pas d'information disponible.

Propriétés comburantes Ne répond pas aux critères de classification des comburants.

9.2. Autres informations

Indice de réfraction 1.470 - 1.480

Taille de particules Pas d'information disponible.

Volatilité Pas d'information disponible.

Concentration de saturation Pas d'information disponible.

Température critique Pas d'information disponible.

Composé organique volatile Pas d'information disponible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité Aucune donnée d'essai concernant spécifiquement la réactivité n'est disponible pour ce produit ou ces composants.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse ne se produira dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Eviter l'exposition à des températures élevées ou à la lumière directe du soleil.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Oxydants.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux Ne se décompose pas utilisé ou stocké comme recommandé. Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë - orale

ETA orale (mg/kg) 16.188,54

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Pas d'information disponible.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Pas d'information disponible.

Sensibilisation cutanée

ORGANIC MANDARIN OIL GREEN

Sensibilisation cutanée Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Pas d'information disponible.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Pas d'information disponible.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Pas d'information disponible.

Toxicité pour la reproduction - développement Pas d'information disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Pas d'information disponible.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Pas d'information disponible.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Inhalation Les gaz et vapeurs à fortes concentrations peuvent irriter le système respiratoire.

Ingestion Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Contact cutané Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée.

Contact oculaire Peut provoquer une irritation oculaire temporaire.

Informations toxicologiques sur les composants

(R)-P-MENTHA-1,8-DIÈNE

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ 4400 mg/kg, Orale, Rat

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ 5000 mg/kg, Cutanée, Lapin

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Données sur l'animal Pas d'information disponible.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Pas d'information disponible.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Pas d'information disponible.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Pas d'information disponible.

Mutagénicité sur les cellules germinales

ORGANIC MANDARIN OIL GREEN

Essais de génotoxicité - in vitro Pas d'information disponible.

Cancérogénicité

Cancérogénicité CIRC CIRC Groupe 3 Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'homme.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Pas d'information disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Pas d'information disponible.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Pas d'information disponible.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. L'entrée dans les poumons à la suite d'une ingestion ou des vomissements peut provoquer une pneumonie chimique.

Inhalation Peut provoquer une irritation du système respiratoire.

Ingestion Nocif: possibilité d'effets irréversibles par ingestion.

Contact cutané Irritant pour la peau. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Contact oculaire Peut provoquer une irritation oculaire temporaire.

P-MENTH-1-EN-8-YL ACETATE

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 5.075,0

Espèces Rat

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ 5075 mg/kg, Orale, Rat

ETA orale (mg/kg) 5.075,0

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Cette substance ne présente aucune preuve de propriétés mutagènes. Essai de mutation réverse sur bactéries: Négatif.

CAMPHENE

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ >5000 mg/kg, Orale, Rat

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ >2500 mg/kg, Cutanée, Lapin

ORGANIC MANDARIN OIL GREEN

Inhalation	Peut provoquer une irritation du système respiratoire.
Ingestion	Peut provoquer des maux d'estomac ou vomissements.
Contact cutané	Légèrement irritant.
Contact oculaire	Irritant pour les yeux.

NERYL ACETATE

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ > 5000 mg/kg, Orale, Rat

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ > 5000 mg/kg, Cutanée, Lapin

Sensibilisation cutanée

Résumé Peut provoquer une allergie cutanée.

Sensibilisation cutanée Test de maximisation chez le cobaye (GPMT) - Cobaye: Sensibilisant.

DODECANAL

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 23.100,0

Espèces Rat

ETA orale (mg/kg) 23.100,0

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ > 2000 mg/kg, Cutanée, Rat

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Pas d'information disponible.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Peut provoquer une allergie cutanée.
Essai de stimulation locale des ganglions lymphatiques (LLNA) - Souris: Sensibilisant.

Mutagenicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Essai de mutation réverse sur bactéries: Négatif. OECD 471
Mutation génétique: Négatif. OECD 476

Cancérogénicité

Cancérogénicité Pas d'information disponible.

Toxicité pour la reproduction

ORGANIC MANDARIN OIL GREEN

Toxicité pour la reproduction - fertilité Pas d'information disponible.

Toxicité pour la reproduction - développement Pas d'information disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Pas d'information disponible.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. NOAEL (90d) 2000 mg/kg, Orale, Rat

Danger par aspiration

Danger par aspiration Pas d'information disponible.

Inhalation Peut irriter les voies respiratoires.

Ingestion Le produit irrite les muqueuses et peut provoquer une gêne abdominale en cas d'ingestion.

Contact cutané Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée. A la suite d'une surexposition, les symptômes sont notamment les suivants: Irritation. Rougeurs.

Contact oculaire Provoque une sévère irritation des yeux.

CITRONELLOL

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 3.450,0

Espèces Rat

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ 3450 mg/kg, Orale, Rat

ETA orale (mg/kg) 3.450,0

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL₅₀ mg/kg) 2.650,0

Espèces Lapin

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ 2650 mg/kg, Cutanée, Lapin

ETA cutanée (mg/kg) 2.650,0

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Irritant pour la peau. Lapin

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Irritant pour les yeux. Lapin

ORGANIC MANDARIN OIL GREEN

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée - Lapin: Sensibilisant.

Toxicocinétique

La substance/le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne selon l'article 57 (f) de REACH ou le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission à des niveaux de 0,1% ou plus.

GERANYL ACETATE

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 6.330,0

Espèces Rat

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ 6330 mg/kg, Orale, Rat

ETA orale (mg/kg) 6.330,0

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL₅₀ mg/kg) 5.460,0

Espèces Lapin

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ 5460 mg/kg, Cutanée, Lapin

ETA cutanée (mg/kg) 5.460,0

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Irritant pour la peau. Lapin

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Essai de stimulation locale des ganglions lymphatiques (LLNA) - Souris: Sensibilisant.

NEROL

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 4.500,0

Espèces Rat

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ 4500 mg/kg, Orale, Rat

ETA orale (mg/kg) 4.500,0

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL₅₀ mg/kg) 5.001,0

Espèces Lapin

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ > 5000 mg/kg, Cutanée, Lapin

ORGANIC MANDARIN OIL GREEN

ETA cutanée (mg/kg) 5.001,0

P-MENTH-1-EN-4-OL

Toxicité aiguë - orale

ETA orale (mg/kg) 500,0

NONANAL

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Pas d'information disponible.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Pas d'information disponible.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Pas d'information disponible.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Pas d'information disponible.

Mutagenicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Pas d'information disponible.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Pas d'information disponible.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Pas d'information disponible.

Toxicité pour la reproduction - développement Pas d'information disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Pas d'information disponible.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Pas d'information disponible.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Pas d'information disponible.

Inhalation Les vapeurs peuvent irriter le système respiratoire/les poumons.

Ingestion Symptômes gastro-intestinaux, notamment maux d'estomac.

Contact cutané Peut être légèrement irritant pour la peau.

Contact oculaire Peut provoquer une irritation oculaire temporaire.

ORGANIC MANDARIN OIL GREEN

CITRONELLAL

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ 2420 mg/kg, Orale, Rat

Toxicité aiguë - inhalation

Indications (CL₅₀ inhalation) DL₅₀ > 2500 mg/kg, Cutanée, Lapin

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Provoque une irritation cutanée.
Irritant pour la peau. Lapin

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque une sévère irritation des yeux.
Irritant pour les yeux. Lapin

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Peut provoquer une allergie cutanée. Test de maximisation chez le cobaye (GPMT)
- Cobaye: Sensibilisant.

Mutagenicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Essai de mutation réverse sur bactéries: Négatif.

CITRAL

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 6.800,0

Espèces Rat

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ 6800 mg/kg, Orale, Rat

ETA orale (mg/kg) 6.800,0

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL₅₀ mg/kg) 2.250,0

Espèces Lapin

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ 2250 mg/kg, Cutanée, Lapin

ETA cutanée (mg/kg) 2.250,0

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Données sur l'animal Irritante. Lapin

Mutagenicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Essai de mutation réverse sur bactéries: Négatif.

ORGANIC MANDARIN OIL GREEN

Toxicocinétique La substance/le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne selon l'article 57 (f) de REACH ou le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission à des niveaux de 0,1% ou plus.

p-MENTHA-1,5-DIENE

Inhalation Peut provoquer une irritation du système respiratoire.

Ingestion L'ingestion de produit chimique concentré peut provoquer des lésions internes sévères.

Contact cutané Irritant pour la peau. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Contact oculaire Irritant pour les yeux.

3,7,7-TRIMETHYLBICYCLO[4.1.0]HEPT-3-ENE

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 4.800,0

Espèces Rat

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ 4800 mg/kg, Orale, Rat

ETA orale (mg/kg) 4.800,0

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ 1.5 mg/kg, Inhalatoire, Poussières/brouillard, Rat

THYMOL

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 980,0

Espèces Rat

ETA orale (mg/kg) 980,0

DECANAL

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 33.320,0

Espèces Rat

ETA orale (mg/kg) 33.320,0

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL₅₀ mg/kg) 5.040,0

Espèces Lapin

ETA cutanée (mg/kg) 5.040,0

ORGANIC MANDARIN OIL GREEN

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Données sur l'animal Score érythème/escarre: Érythème bien défini (2).

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque une sévère irritation des yeux. Score des lésions oculaires (conjonctives): 2 Lapin

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Non sensibilisant.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée - Homme: Non sensibilisant.

Mutagenicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Essai de mutation réverse sur bactéries: Négatif. OECD 471
Altération et/ou réparation de l'ADN: Négatif. OECD 474

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Cette substance ne présente aucune preuve de toxicité pour la reproduction.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. NOAEL (90d) 20,000 mg/kg, Orale, Rat

Toxicocinétique La substance/le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne selon l'article 57 (f) de REACH ou le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission à des niveaux de 0,1% ou plus.

CARYOPHYLLENE

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagenicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Essai de mutation réverse sur bactéries: Négatif.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Toxicocinétique La substance/le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne selon l'article 57 (f) de REACH ou le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission à des niveaux de 0,1% ou plus.

LINALOOL

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 2.790,0

ORGANIC MANDARIN OIL GREEN

Espèces	Rat
Indications (DL₅₀ orale)	DL ₅₀ 2790 mg/kg, Orale, Rat
<u>Toxicité aiguë - cutanée</u>	
Toxicité aiguë cutanée (DL₅₀ mg/kg)	5.610,0
Espèces	Lapin
Indications (DL₅₀ cutanée)	DL ₅₀ 5610 mg/kg, Cutanée, Lapin
<u>Corrosion cutanée/irritation cutanée</u>	
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Irritant pour la peau. Lapin
<u>Lésions oculaires graves/irritation oculaire</u>	
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Légèrement irritant. Lapin
<u>Sensibilisation cutanée</u>	
Sensibilisation cutanée	Peut provoquer une allergie cutanée. - Lapin: Sensibilisant.
<u>Mutagenicité sur les cellules germinales</u>	
Essais de génotoxicité - in vitro	Essai de mutation réverse sur bactéries: Négatif.
<u>Cancérogénicité</u>	
Cancérogénicité	Pas d'information disponible.
<u>Toxicité pour la reproduction</u>	
Toxicité pour la reproduction - fertilité	Pas d'information disponible.
<u>Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique</u>	
Exposition unique STOT un	Pas d'information disponible.
<u>toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée</u>	
Exposition répétée STOT rép.	NOAEL 117 mg/kg, Orale, Rat NOAEL 250 mg/kg, Cutanée, Rat
<u>Danger par aspiration</u>	
Danger par aspiration	Pas d'information disponible.
<u>Toxicocinétique</u>	
Toxicocinétique	La substance/le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne selon l'article 57 (f) de REACH ou le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission à des niveaux de 0,1% ou plus.
Inhalation	Peut irriter les voies respiratoires.
Ingestion	L'ingestion peut provoquer une sévère irritation de la bouche, de l'oesophage et de la trachée gastro-intestinale.
Contact cutané	Irritant pour la peau. Peut provoquer une allergie cutanée.

ORGANIC MANDARIN OIL GREEN

Contact oculaire Provoque une irritation des yeux.

OCTANAL

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 4.617,0

Espèces Rat

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ 4617 mg/kg, Orale, Rat

ETA orale (mg/kg) 4.617,0

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL₅₀ mg/kg) 5.207,0

Espèces Lapin

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ 5207 mg/kg, Cutanée, Lapin

ETA cutanée (mg/kg) 5.207,0

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Pas d'information disponible.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Pas d'information disponible.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Test de maximisation chez le cobaye (GPMT) - Cobaye: Non sensibilisant.

Mutagenicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Essai de mutation réverse sur bactéries: Négatif., OECD 471
Mutation génique: Négatif., OECD 476

Cancérogénicité

Cancérogénicité Pas d'information disponible.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Fertilité - Dose: (3d/w) 300 mg/kg, Orale, Rat, Femelle Négatif.

Toxicité pour la reproduction - développement Toxicité maternelle:, Toxicité pour le développement: - Dose:: (3d/w) 300 mg/kg, Orale, Rat, Femelle, Négatif. Tératogénicité: - Dose:: (9d) 1500 mg/kg, Orale, Rat, Femelle, Négatif.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Pas d'information disponible.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

ORGANIC MANDARIN OIL GREEN

Exposition répétée STOT rép. NOAEL > 37 mg/kg, Orale, Rat

Danger par aspiration

Danger par aspiration Pas d'information disponible.

Inhalation Les gaz et vapeurs à fortes concentrations peuvent irriter le système respiratoire.

Ingestion L'ingestion peut provoquer une sévère irritation de la bouche, de l'oesophage et de la trachée gastro-intestinale.

Contact cutané Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée.

Contact oculaire Provoque une sévère irritation des yeux.

1-METHYL 4-ISO PROPYL-1-CYCLOHEXEN-8-OL

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 4.300,0

Espèces Rat

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ 4300 mg/kg, Orale, Rat

ETA orale (mg/kg) 4.300,0

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ > 3000 mg/kg, Cutanée, Lapin

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Irritant pour la peau. Lapin

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Irritant pour les yeux. Lapin

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Test de maximisation chez le cobaye (GPMT) - Cobaye: Non sensibilisant.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Essai de mutation réverse sur bactéries: Négatif.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. NOAEL 314 mg/kg, Orale, Rat (90 jours ; 7 days/week)

PARA CYMENE

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 3.669,0

Espèces Rat

ORGANIC MANDARIN OIL GREEN

Indications (DL₅₀ orale)	DL ₅₀ 3669 mg/kg, Orale, Rat
ETA orale (mg/kg)	3.669,0
<u>Toxicité aiguë - inhalation</u>	
ETA inhalation (vapeurs mg/l)	3,0
<u>Danger par aspiration</u>	
Danger par aspiration	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
<u>Inhalation</u>	
Inhalation	Les gaz et vapeurs à fortes concentrations peuvent irriter le système respiratoire. A la suite d'une surexposition, les symptômes sont notamment les suivants: Toux.
<u>Ingestion</u>	
Ingestion	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
<u>Contact cutané</u>	
Contact cutané	Le liquide peut irriter la peau. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
<u>Contact oculaire</u>	
Contact oculaire	Des vapeurs ou spray dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des picotements.

ALPHA-TERPINENE

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 680,0

Espèces Rat

ETA orale (mg/kg) 680,0

Danger par aspiration

Danger par aspiration Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

METHYL N-METHYLANTHRANILATE

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ 2250 mg/kg, Orale, Rat

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ 5000 mg/kg, Cutanée, Rat

p-MENTHA-1,4(8)-DIENE

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ 3850 mg/kg, Orale, Rat

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ > 2000 mg/kg, Cutanée, Lapin

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Peut provoquer une allergie cutanée.
Test de maximisation chez le cobaye (GPMT) - Cobaye: Sensibilisant.

Mutagenicité sur les cellules germinales

ORGANIC MANDARIN OIL GREEN

Essais de génotoxicité - in vitro Essai de mutation réverse sur bactéries: Négatif.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

2-PINENE

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 500,0

Espèces Rat

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ 3700 mg/kg, Orale, Rat

ETA orale (mg/kg) 500,0

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL₅₀ mg/kg) 5.000,0

Espèces Rat

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ 5000 mg/kg, Cutanée, Rat

ETA cutanée (mg/kg) 5.000,0

Inhalation Peut provoquer une irritation du système respiratoire.

Ingestion Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

Contact cutané Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Contact oculaire Irritant pour les yeux.

PIN-2-(10) ENE

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 5.000,0

Espèces Rat

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ 5000 mg/kg, Orale, Rat

ETA orale (mg/kg) 5.000,0

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL₅₀ mg/kg) 5.000,0

Espèces Lapin

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ 5000 mg/kg, Cutanée, Lapin

ETA cutanée (mg/kg) 5.000,0

Danger par aspiration

ORGANIC MANDARIN OIL GREEN

Danger par aspiration	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. L'entrée dans les poumons à la suite d'une ingestion ou des vomissements peut provoquer une pneumonie chimique.
Inhalation	Irritant pour les voies respiratoires.
Ingestion	Symptômes gastro-intestinaux, notamment maux d'estomac.
Contact cutané	Irritant pour la peau.
Contact oculaire	Irritant pour les yeux.

MYRCENE

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ > 5000 mg/kg, Orale, Rat

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ > 5000 mg/kg, Cutanée, Lapin

EUCALYPTOL TRT

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 2.480,0

Espèces Rat

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ 2480 mg/kg, Orale, Rat

ETA orale (mg/kg) 2.480,0

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ >5000 mg/kg, Cutanée, Lapin

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Pas d'information disponible.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Pas d'information disponible.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Pas d'information disponible.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagenicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Pas d'information disponible.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Pas d'information disponible.

Toxicité pour la reproduction

ORGANIC MANDARIN OIL GREEN

Toxicité pour la reproduction - fertilité Pas d'information disponible.

Toxicité pour la reproduction - développement Pas d'information disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Pas d'information disponible.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Pas d'information disponible.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Pas d'information disponible.

Toxicocinétique La substance/le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne selon l'article 57 (f) de REACH ou le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission à des niveaux de 0,1% ou plus.

Inhalation Les gaz et vapeurs à fortes concentrations peuvent irriter le système respiratoire.

Ingestion L'ingestion peut provoquer une sévère irritation de la bouche, de l'oesophage et de la trachée gastro-intestinale.

Contact cutané Peut provoquer une allergie cutanée.

Contact oculaire Peut provoquer une irritation oculaire temporaire.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Écotoxicité Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Informations écologiques sur les composants

(R)-P-MENTHA-1,8-DIÈNE

Écotoxicité Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

CAMPHENE

Écotoxicité Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

DODECANAL

Écotoxicité Les composants du produit ne sont pas classés comme dangereux pour l'environnement. Cependant, on ne peut pas exclure la possibilité d'effets nocifs ou dangereux pour l'environnement des déversements majeurs ou fréquents.

NONANAL

Écotoxicité Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

ORGANIC MANDARIN OIL GREEN

p-MENTHA-1,5-DIENE

Écotoxicité Le produit contient une substance qui est toxique pour les organismes aquatiques et qui peut entraîner des effets néfastes à long terme sur le milieu aquatique.

CARYOPHYLLENE

Écotoxicité Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

LINALOOL

Écotoxicité Les composants du produit ne sont pas classés dangereux pour l'environnement. Néanmoins, des déversement fréquents ou importants peuvent avoir des effets néfastes sur l'environnement.

OCTANAL

Écotoxicité Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

PARA CYMENE

Écotoxicité Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2-PINENE

Écotoxicité Le produit contient une substance qui est toxique pour les organismes aquatiques et qui peut entraîner des effets néfastes à long terme sur le milieu aquatique.

PIN-2-(10) ENE

Écotoxicité Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

EUCALYPTOL TRT

Écotoxicité Les composants du produit ne sont pas classés comme dangereux pour l'environnement. Cependant, on ne peut pas exclure la possibilité d'effets nocifs ou dangereux pour l'environnement des déversements majeurs ou fréquents.

12.1. Toxicité

Toxicité Toxique pour les organismes aquatiques.

Informations écologiques sur les composants

(R)-P-MENTHA-1,8-DIÈNE

toxicité aquatique aiguë

C(E)L₅₀ 0.1 < C(E)L₅₀ ≤ 1

Facteur M (aigu) 1

Toxicité aiguë - poisson LC₅₀, 96 heures: 0.8 mg/l, Pimephales promelas (Tête-de-boule)

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CE₅₀, 48 heures: 69.6 mg/l, Daphnia magna

toxicité aquatique chronique

ORGANIC MANDARIN OIL GREEN

Facteur M (chronique) 1

P-MENTH-1-EN-8-YL ACETATE

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson CL₅₀, 96 heure: >11 mg/l, Poissons
OECD 203

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CE₅₀, 48 heure: >10 mg/l, Daphnia magna
OECD 202

Toxicité aiguë - plantes aquatiques CE₅₀, 72 heure: 6.9 mg/l, Algues
OECD 201
NOEC, 72 heure: 4.1 mg/l, Algues
OECD 201

(E)-DODEC-2-EN-1-AL

toxicité aquatique aiguë

C(E)L₅₀ 0.1 < C(E)L₅₀ ≤ 1

Facteur M (aigu) 1

CAMPHENE

toxicité aquatique aiguë

C(E)L₅₀ 0.1 < C(E)L₅₀ ≤ 1

Facteur M (aigu) 1

Toxicité aiguë - poisson CL₅₀, 96 heures: 0.1-1 mg/l, Poissons

toxicité aquatique chronique

Facteur M (chronique) 1

(Z)-3,7-DIMETHYLOCTA-1,3,6,-TRIENE

toxicité aquatique aiguë

C(E)L₅₀ 0.1 < C(E)L₅₀ ≤ 1

Facteur M (aigu) 1

DODECANAL

Toxicité Pas considéré toxique pour les poissons.

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson CL₅₀, 96 heures: 2.6 mg/l, Poissons
OECD 203

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CE₅₀, 48 heures: > 0.48 mg/l, Daphnia magna
OECD 202

Toxicité aiguë - plantes aquatiques NOEC, 72 minutes: > 0.35 mg/l, Algues
OECD 201

CITRONELLOL

toxicité aquatique aiguë

ORGANIC MANDARIN OIL GREEN

Toxicité aiguë - poisson	LC50, 96 heures: 14.6 mg/l,
Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	CE ₅₀ , 48 heures: 17.5 mg/l, Daphnia magna
Toxicité aiguë - plantes aquatiques	Cl ₅₀ , 72 heures: 2.4 mg/l, Algues

GERANYL ACETATE

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson	LC50, 96 heures: 68.12 mg/l, Poissons OECD 203
Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	CE ₅₀ , 48 heures: 14.1 mg/l, Daphnia magna OECD 202
Toxicité aiguë - plantes aquatiques	Cl ₅₀ , 72 heures: 3.72 mg/l, OECD 201 NOEC, 72 heure: 0.585 mg/l, Algues OECD 201

NONANAL

Toxicité	Nocif pour les organismes aquatiques.
----------	---------------------------------------

CITRONELLAL

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson	CL ₅₀ , 96 heure: 22 mg/l, Poissons
Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	CE ₅₀ , 48 heure: 8.7 mg/l, Daphnia magna
Toxicité aiguë - plantes aquatiques	Cl ₅₀ , 72 heure: 13.33 mg/l, Algues

CITRAL

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson	CL ₅₀ , 96 heures: 4.6 mg/l, Poissons
Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	CE ₅₀ , 48 heures: 6.8 mg/l, Daphnia magna
Toxicité aiguë - plantes aquatiques	Cl ₅₀ , 72 heures: 103.8 mg/l, Algues

3,7,7-TRIMETHYLBICYCLO[4.1.0]HEPT-3-ENE

toxicité aquatique aiguë

C(E)L ₅₀	0.1 < C(E)L50 ≤ 1
Facteur M (aigu)	1
Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	CE ₅₀ , 48 heure: 10 - 100 mg/l, Daphnia magna

toxicité aquatique chronique

ORGANIC MANDARIN OIL GREEN

Facteur M (chronique) 1

DECANAL

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson CL₅₀, 96 heures: 1.45 mg/l, Poisson d'eau douce
OECD 203

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CE₅₀, 48 heures: 1.17 mg/l, Daphnia magna
OECD 202

Toxicité aiguë - plantes aquatiques CE₅₀, 72 heures: 4.5 mg/l, Algues d'eau douce
OECD 201
Chronic, NOEC, 72 heure: 0.759 mg/l, Algues
OECD 201

CARYOPHYLLENE

Toxicité Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

LINALOOL

Toxicité Pas considéré toxique pour les poissons.

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson CL₅₀, 96 heures: 27.8 mg/l, Poissons
OECD 203

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CE₅₀, 48 heures: 59 mg/l, Daphnia magna

Toxicité aiguë - plantes aquatiques Cl₅₀, 72 heures: 156.7 mg/l, Algues

OCTANAL

Toxicité Toxique pour les organismes aquatiques.

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CE₅₀, 48 heure: 1.54 mg/l, Daphnia magna
OECD 202

Toxicité aiguë - plantes aquatiques CE₅₀, 72 heure: 2.9 mg/l, Algues
OECD 201

1-METHYL 4-ISO PROPYL-1-CYCLOHEXEN-8-OL

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson CL₅₀, 96 heure: 70 mg/l, Poissons
OECD 203

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CE₅₀, 48 heure: 73 mg/l, Daphnia magna
OECD 202

Toxicité aiguë - plantes aquatiques CE₅₀, 72 heure: 68 mg/l, Algues
OECD 201
Chronic, NOEC, 72 heure: 3.9 mg/l, Algues
OECD 201

ORGANIC MANDARIN OIL GREEN

PARA CYMENE

Toxicité Toxique pour les organismes aquatiques.

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson CL₅₀, 96 heure: 48 ppm, Poissons

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CL₅₀, 48 heure: 6500 µg/l, Daphnia magna

ALPHA-TERPINENE

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson CL₅₀, 96 heures: 1.48 mg/l, Pimephales promelas (Tête-de-boule)

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CE₅₀, 48 heures: 1.85 mg/l, Daphnia magna

METHYL N-METHYLANTHRANILATE

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson CL₅₀, 96 heure: 12.5 mg/l, Poissons

Toxicité aiguë - plantes aquatiques Cl₅₀, 72 heure: 111.7 mg/l, Algues
OECD 201

p-MENTHA-1,4(8)-DIENE

toxicité aquatique aiguë

C(E)L₅₀ 0.1 < C(E)L₅₀ ≤ 1

Facteur M (aigu) 1

Toxicité aiguë - poisson CL₅₀, 96 heures: 0.72 - 6.104 mg/l, Poissons

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CE₅₀, 48 heure: 5.184 mg/kg, Daphnia magna

Toxicité aiguë - plantes aquatiques CE₅₀, 72 heure: 5.4 mg/l, Algues
Chronic, NOEC, 72 heure: 3.47 mg/l, Algues

toxicité aquatique chronique

Facteur M (chronique) 1

2-PINENE

toxicité aquatique aiguë

C(E)L₅₀ 0.1 < C(E)L₅₀ ≤ 1

Facteur M (aigu) 1

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CL₅₀, 48 heure: 6.74 mg/l, Daphnia magna

toxicité aquatique chronique

NOEC 0.01 < NOEC ≤ 0.1

Dégradabilité Non rapidement dégradable

ORGANIC MANDARIN OIL GREEN

Facteur M (chronique) 1

PIN-2-(10) ENE

toxicité aquatique aiguë

C(E)L₅₀ 0.1 < C(E)L₅₀ ≤ 1

Facteur M (aigu) 1

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CL₅₀, 48 heure: 2.2 mg/l, Daphnia magna

toxicité aquatique chronique

Facteur M (chronique) 1

EUCALYPTOL TRT

Toxicité Pas considéré toxique pour les poissons.

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson CL₅₀, 96 heures: 102 mg/l, Poissons

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Pas de données disponibles sur la dégradabilité de ce produit.

Informations écologiques sur les composants

(R)-P-MENTHA-1,8-DIÈNE

Persistance et dégradabilité Non facilement biodégradable.

P-MENTH-1-EN-8-YL ACETATE

Persistance et dégradabilité Le produit est facilement biodégradable.

Biodégradation - Dégradation 63%: 28 jour
OECD 301F

NERYL ACETATE

Persistance et dégradabilité Le produit est facilement biodégradable.

DODECANAL

Persistance et dégradabilité Pas de données disponibles sur la dégradabilité de ce produit.

Biodégradation - Dégradation 73%: 28 jours
OECD 301F

CITRONELLOL

Persistance et dégradabilité La substance est facilement biodégradable.

ORGANIC MANDARIN OIL GREEN

Biodégradation	- Dégradation 80 - 90%: 28 jours OECD 301F
	<u>GERANYL ACETATE</u>
Persistence et dégradabilité	La substance est facilement biodégradable.
Biodégradation	- Dégradation > 70%: 28 jours OECD 301F
	<u>NONANAL</u>
Persistence et dégradabilité	Pas de données disponibles sur la dégradabilité de ce produit.
	<u>CITRONELLAL</u>
Persistence et dégradabilité	Le produit est facilement biodégradable.
Biodégradation	- Dégradation 82%: 28 jour OECD 301B
	<u>CITRAL</u>
Persistence et dégradabilité	La substance est facilement biodégradable.
Biodégradation	- Dégradation 85 - 95%: 28 jours OECD 301C
	<u>3,7,7-TRIMETHYLBICYCLO[4.1.0]HEPT-3-ENE</u>
Persistence et dégradabilité	Le produit est facilement biodégradable.
	<u>DECANAL</u>
Biodégradation	La substance est facilement biodégradable. - Dégradation 82%: 28 jours OECD 301F
	<u>LINALOOL</u>
Persistence et dégradabilité	Le produit est facilement biodégradable.
Biodégradation	La substance est facilement biodégradable. - Degradation (%) 64.2%: 28 jours OECD 301D
	<u>OCTANAL</u>
Persistence et dégradabilité	Intrinsèquement biodégradable.

ORGANIC MANDARIN OIL GREEN

Biodégradation - Dégradation 77%: 28 jour
OECD 302C
- Dégradation 46%: 28 jour
OECD 310

1-METHYL 4-ISO PROPYL-1-CYCLOHEXEN-8-OL

Persistance et dégradabilité Le produit est facilement biodégradable.

Biodégradation - Dégradation 80%: 28 jour

PARA CYMENE

Persistance et dégradabilité Pas de données disponibles sur la dégradabilité de ce produit.

METHYL N-METHYLANTHRANILATE

Persistance et dégradabilité Le produit n'est pas facilement biodégradable.

p-MENTHA-1,4(8)-DIENE

Persistance et dégradabilité Le produit est facilement biodégradable.

Biodégradation - Dégradation 72%: 28 jour
OECD 301D

2-PINENE

Persistance et dégradabilité Le produit est facilement biodégradable.

PIN-2-(10) ENE

Persistance et dégradabilité Le produit est facilement biodégradable.

EUCALYPTOL TRT

Persistance et dégradabilité La substance est facilement biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

Coefficient de partage log Pow: 4.27 – 4.88

Informations écologiques sur les composants

(R)-P-MENTHA-1,8-DIÈNE

Potentiel de bioaccumulation Potentiellement bioaccumulable.

Coefficient de partage log Pow: 4.38

ORGANIC MANDARIN OIL GREEN**P-MENTH-1-EN-8-YL ACETATE**

Potentiel de bioaccumulation Potentiellement bioaccumulable.

Coefficient de partage log Pow: 4.4

CAMPHENE

Potentiel de bioaccumulation Potentiellement bioaccumulable.

Coefficient de partage log Pow: 4.5

NERYL ACETATE

Potentiel de bioaccumulation La bioaccumulation est peu probable.

Coefficient de partage log Pow: 3.67

DODECANAL

Potentiel de bioaccumulation FBC: 711,

Coefficient de partage log Pow: 3.6

CITRONELLOL

Potentiel de bioaccumulation La bioaccumulation est peu probable.

Coefficient de partage log Pow: 3.41

GERANYL ACETATE

Potentiel de bioaccumulation Potentiellement bioaccumulable.

Coefficient de partage log Pow: 4.5

NONANAL

Potentiel de bioaccumulation Le produit ne contient pas de substances potentiellement bioaccumulables.

Coefficient de partage Pas d'information disponible.

CITRONELLAL

Potentiel de bioaccumulation La bioaccumulation est peu probable.

Coefficient de partage log Pow: 3.62

CITRAL

ORGANIC MANDARIN OIL GREEN

Potentiel de bioaccumulation La bioaccumulation est peu probable. FBC: 89.72,

Coefficient de partage log Pow: 2.76

DECANAL

Potentiel de bioaccumulation Peut s'accumuler dans le sol et les hydrosystèmes. FBC: 190,

Coefficient de partage log Pow: 3.8

CARYOPHYLLENE

Potentiel de bioaccumulation Potentiellement bioaccumulable.

Coefficient de partage log Pow: 6.23

LINALOOL

Potentiel de bioaccumulation Le produit n'est pas bioaccumulable.

Coefficient de partage log Kow: 2.7

OCTANAL

Potentiel de bioaccumulation La bioaccumulation est peu probable.

Coefficient de partage log Pow: 3.05

1-METHYL 4-ISO PROPYL-1-CYCLOHEXEN-8-OL

Potentiel de bioaccumulation La bioaccumulation est peu probable.

Coefficient de partage log Pow: 2.67

PARA CYMENE

Potentiel de bioaccumulation Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

p-MENTHA-1,4(8)-DIENE

Potentiel de bioaccumulation La bioaccumulation est peu probable.

Coefficient de partage log Pow: 3.7

EUCALYPTOL TRT

Potentiel de bioaccumulation Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

Coefficient de partage log Pow: 2.97

ORGANIC MANDARIN OIL GREEN

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité Insoluble dans l'eau.

Informations écologiques sur les composants

(R)-P-MENTHA-1,8-DIÈNE

Mobilité Le produit est insoluble dans l'eau.

CAMPHENE

Mobilité Le produit est insoluble dans l'eau.

DODECANAL

Mobilité Pas d'information disponible.

NONANAL

Mobilité Insoluble dans l'eau.

p-MENTHA-1,5-DIENE

Mobilité Le produit est insoluble dans l'eau.

LINALOOL

Mobilité Le produit est insoluble dans l'eau.

OCTANAL

Mobilité Pas d'information disponible.

PARA CYMENE

Mobilité Indéterminé.

2-PINENE

Mobilité Le produit est insoluble dans l'eau.

PIN-2-(10) ENE

Mobilité Le produit est insoluble dans l'eau.

EUCALYPTOL TRT

Mobilité Le produit est insoluble dans l'eau.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

Informations écologiques sur les composants

(R)-P-MENTHA-1,8-DIÈNE

ORGANIC MANDARIN OIL GREEN

Résultats des évaluations PBT et vPvB Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

DODECANAL

Résultats des évaluations PBT et vPvB Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

NONANAL

Résultats des évaluations PBT et vPvB Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

LINALOOL

Résultats des évaluations PBT et vPvB Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

OCTANAL

Résultats des évaluations PBT et vPvB Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

PARA CYMENE

Résultats des évaluations PBT et vPvB Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

EUCALYPTOL TRT

Résultats des évaluations PBT et vPvB Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Aucun connu.

Informations écologiques sur les composants

(R)-P-MENTHA-1,8-DIÈNE

Autres effets néfastes Indéterminé.

DODECANAL

Autres effets néfastes Aucun connu.

CITRONELLOL

Autres effets néfastes La substance/le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne selon l'article 57 (f) de REACH ou le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission à des niveaux de 0,1% ou plus.

NONANAL

Autres effets néfastes Aucun connu.

ORGANIC MANDARIN OIL GREEN

CITRAL

Autres effets néfastes La substance/le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne selon l'article 57 (f) de REACH ou le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission à des niveaux de 0,1% ou plus.

DECANAL

Autres effets néfastes La substance/le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne selon l'article 57 (f) de REACH ou le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission à des niveaux de 0,1% ou plus.

CARYOPHYLLENE

Autres effets néfastes La substance/le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne selon l'article 57 (f) de REACH ou le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission à des niveaux de 0,1% ou plus.

LINALOOL

Autres effets néfastes La substance/le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne selon l'article 57 (f) de REACH ou le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission à des niveaux de 0,1% ou plus.

OCTANAL

Autres effets néfastes Aucun connu.

PARA CYMENE

Autres effets néfastes Aucune information disponible.

EUCALYPTOL TRT

Autres effets néfastes La substance/le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne selon l'article 57 (f) de REACH ou le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission à des niveaux de 0,1% ou plus.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Information générale Traiter les déchets comme des déchets réglementés. Ne pas percer ou incinérer, même vide.

Méthodes de traitement des déchets Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Général Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité.

14.1. Numéro ONU

ORGANIC MANDARIN OIL GREEN

N° ONU (ADR/RID)	1197
N° ONU (IMDG)	1197
N° ONU (ICAO)	1197
N° ONU (ADN)	1197

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Nom d'expédition (ADR/RID)	EXTRAITS LIQUIDES
Nom d'expédition (IMDG)	EXTRAITS LIQUIDES
Nom d'expédition (ICAO)	EXTRACTS, LIQUID
Nom d'expédition (ADN)	EXTRAITS LIQUIDES

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe ADR/RID	3
Code de classement ADR/RID	F1
Etiquette ADR/RID	3
Classe IMDG	3
Classe/division ICAO	3
Classe ADN	3

Etiquettes de transport



14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR/RID)	III
Groupe d'emballage (IMDG)	III
Groupe d'emballage (ICAO)	III
Groupe d'emballage (ADN)	III

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin



14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

EmS	F-E, S-D
Catégorie de transport ADR	3
Code de consignes d'intervention d'urgence	•3YE
Numéro d'identification du danger (ADR/RID)	33

ORGANIC MANDARIN OIL GREEN

Code de restriction en tunnels (D/E)

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Transport en vrac
conformément à l'annexe II de
la convention Marpol 73/78 et
au recueil IBC

Aucune information requise.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation UE

Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé.
Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.
Règlement (UE) N° 2015/830 de la Commission du 28 mai 2015.
Ce produit peut impacter les seuils Seveso autorisés par la réglementation locale.

Restrictions (Règlement 1907/2006 l'annexe XVII)

Ce produit contient/est une substance qui est incluse dans le REGLEMENT (CE) N° 1907/2006 (REACH) ANNEXE XVII - RESTRICTIONS APPLICABLES A LA FABRICATION, LA MISE SUR LE MARCHE ET L'UTILISATION DE CERTAINES SUBSTANCES ET PREPARATIONS DANGEREUSES ET DE CERTAINS ARTICLES DANGEREUX. Numéro d'entrée: 3

Directive Seveso - Maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs

P5c E2

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique a été réalisée.

Inventaires

UE (EINECS/ELINCS)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

Canada (DSL/NDSL)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

États-Unis (TSCA)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

Australie (AICS)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

Corée (KECI)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

Chine (IECSC)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

Philippines (PICCS)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

ORGANIC MANDARIN OIL GREEN

RUBRIQUE 16: Autres informations

Abbreviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité	<p>ETA: Estimation de la toxicité aiguë</p> <p>ADR: Accord européen relatif au transport international de marchandises dangereuses par route.</p> <p>ADN: Accord européen relatif au transport international des marchandises par voies de navigation intérieures.</p> <p>CAS: Chemical Abstracts Service.</p> <p>DNEL: Dose dérivée sans effet.</p> <p>IATA: Association Internationale du Transport Aérien.</p> <p>IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses.</p> <p>Kow: Coefficient de partage octanol-eau.</p> <p>CL50: Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane).</p> <p>DL50: Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane) .</p> <p>PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique.</p> <p>PNEC: Concentration prédite sans effet.</p> <p>REACH: L'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques règlement (CE) n° 1907/2006.</p> <p>RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises.</p> <p>vPvB: Très persistant et très bioaccumulable.</p> <p>CIRC: Centre International de Recherche sur le Cancer.</p> <p>MARPOL 73/78: L'annexe II de la convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires, 1973, modifiée par le protocole de 1978.</p> <p>cATpE: Conversion en valeurs ponctuelles estimées de toxicité aiguë.</p> <p>FBC: Facteur de bioconcentration.</p> <p>DBO: Demande biochimique en oxygène.</p> <p>CE₅₀: La concentration effective de substance qui cause 50% de réaction maximum.</p> <p>LOAEC: Concentration minimale avec effet nocif observé.</p> <p>LOAEL: Dose minimale avec effet nocif observé.</p> <p>NOAEC: Concentration sans effet nocif observé.</p> <p>NOAEL: Dose sans effet nocif observé.</p> <p>NOEC: Concentration sans effet observé.</p> <p>LOEC: Concentration efficace la plus faible observée.</p> <p>DMEL: Dose dérivée avec effet minimum.</p> <p>LE50: limite d'exposition 50</p> <p>hPa: Hektopaskal</p> <p>LL50: Lethal Chargement cinquante</p> <p>OCDE: Organisation de coopération et de développement économique</p> <p>POW: OC talk coefficient de partage OL d'eau</p> <p>Un appareil respiratoire autonome: SCBA</p> <p>STP Stations d'épuration</p> <p>COV: Composés organiques volatils</p>
Sigles et abréviations utilisés dans la classification	<p>Acute Tox. = Toxicité aiguë</p> <p>Aquatic Acute = Toxicité aquatique aiguë</p> <p>Aquatic Chronic = Toxicité aquatique chronique</p>
Références littéraires clés et sources de données	Information du fournisseur.
Procédures de classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008	Flam. Liq. 3 - H226: Information du dossier REACH. Asp. Tox. 1 - H304: Information du dossier REACH. Skin Irrit. 2 - H315: Information du dossier REACH. Skin Sens. 1 - H317: Information du dossier REACH. Aquatic Chronic 2 - H411: Information du dossier REACH.
Commentaires sur la révision	NOTE: Les lignes dans la marge indiquent des modifications significatives par rapport à la version précédente.

ORGANIC MANDARIN OIL GREEN

Date de révision	30-05-23
Numéro de version	3.000
Remplace la date	08-07-21
Numéro de FDS	55730
Statut de la FDS	Approuvé.
Mentions de danger dans leur intégralité	H226 Liquide et vapeurs inflammables. H228 Matière solide inflammable. H302 Nocif en cas d'ingestion. H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. H315 Provoque une irritation cutanée. H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H318 Provoque de graves lésions des yeux. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H361 Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus. H361d Susceptible de nuire au fœtus. H400 Très toxique pour les organismes aquatiques. H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. H413 Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.
Signature	Jitendra Panchal

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.